

SITUATION HYDROLOGIQUE EN NOUVELLE-AQUITAINE

RÉSUMÉ & FAITS MARQUANTS

Le temps sec et chaud de la 1^{ère} moitié du mois est peu favorable à la reconstitution des ressources en eau, tandis que la tendance s'inverse complètement lors de la 2^e moitié d'octobre, marquée par un temps très perturbé et pluvieux. D'importantes précipitations ont alors été relevées sur une dizaine de jours, avec des cumuls souvent deux fois supérieurs aux moyennes d'un mois d'octobre complet. La situation hydrologique tend ainsi à s'améliorer dans l'ensemble, même si l'état des ressources en eau reste parfois marqué par la sécheresse estivale, l'effet bénéfique des pluies tardant à se faire ressentir sur certains secteurs. Les mesures de restrictions ont été maintenues à un niveau élevé ce mois-ci, avant d'être complètement levées fin octobre.

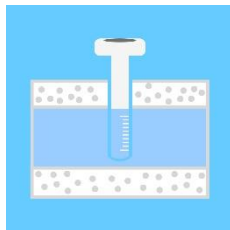
CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Cumuls de précipitations nettement supérieurs aux normales saisonnières (+100 à +150%) sur la quasi-totalité du territoire.



NAPPES SOUTERRAINES

53% des piézomètres avec un niveau proche ou supérieur à leur moyenne (avec certaines disparités locales). 10^e rang des situations les moins favorables de ces 20 dernières années.



DÉBITS DES COURS D'EAU

49% des stations présentent encore un débit moyen mensuel inférieur à la normale, avec un débit modérément faible dans 31% des cas, et certaines disparités locales (déficits plus marqués sur les bassins du Sud de la région).



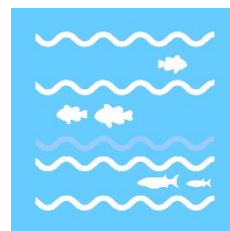
BARRAGES-RÉSERVOIRS

Taux de remplissage global de 41%, légèrement supérieur à la moyenne.



ÉCOULEMENT DES PETITS COURS D'EAU

45% des stations de la région avec un écoulement visible acceptable (contre 37% fin septembre), mais encore un certain nombre de portions de cours d'eau asséchées notamment dans les départements de la Creuse et des Charentes.



RESTRICTIONS D'USAGES DE L'EAU

Mesures de restriction globalement maintenues à des niveaux élevés ce mois-ci, jusqu'à la levée généralisée des mesures fin octobre.

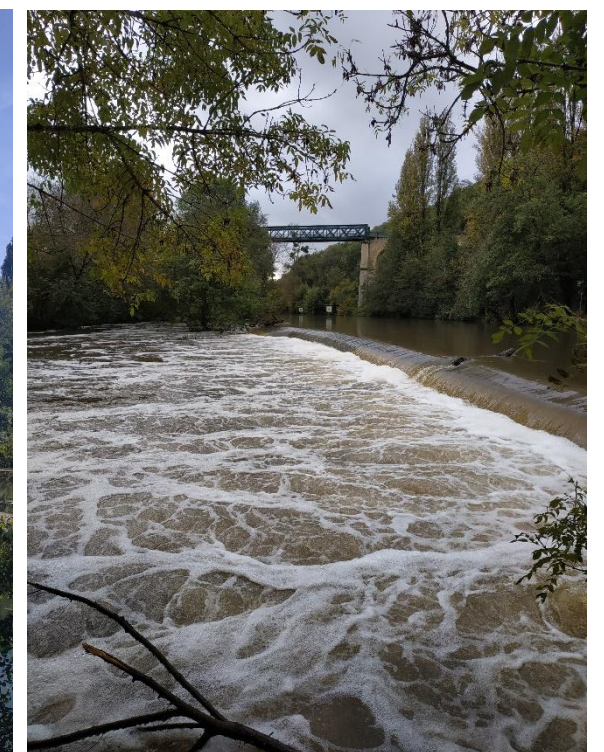


OCTOBRE 2023



Bulletin n°7

Ce bulletin est réalisé par l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine (ARB NA) et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Nouvelle-Aquitaine.



Le Clain à Saint-Benoît (86)
le 03/10/2023 (à gauche)
le 01/11/2023 (à droite)



POUR EN SAVOIR PLUS ...

Bilans annuels quantitatifs des ressources en eau de Nouvelle-Aquitaine
<https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/category/publications/bilans-de-letiage/>

Suivis quantitatifs de la ressource en eau en Nouvelle-Aquitaine
<https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/suivis-quantitatifs-de-la-ressource-en-eau-en-nouvelle-aquitaine/>

ÉTAT DE LA RESSOURCE

OCTOBRE 2023 – SYNTHÈSE PAR BASSIN DE NOUVELLE-AQUITAINE

SÈVRE NIORTAISE & MARAIS POITEVIN

EPTB Sèvre Niortaise & Marais Poitevin : <https://www.sevre-niortaise.fr/>

-  Précipitations nettement supérieures aux normales (+100 à +120 %) sur la majorité du bassin.
-  4 piézomètres avec un niveau haut et 2 modérément haut. Evolution : 6 en hausse.
-  1 station avec un débit très élevé (excédent de plus de 70%).

CHARENTE & SEUDRE

EPTB Charente : <http://www.eptb-charente.fr/>

-  Précipitations nettement supérieures aux normales (+100 à +150 %) sur l'ensemble du bassin.
-  5 piézomètres avec un niveau modérément haut ; 4 proches de leur moyenne ; 3 modérément bas ; 1 bas et 1 très bas. Evolution : 11 en hausse et 3 en baisse.
-  3 stations avec un débit modérément élevé et 2 très élevé (excédent de plus de 70%) ; 2 proches de la moyenne ; 1 modérément faible.

FLEUVES CÔTIERS

-  Précipitations nettement supérieures aux normales (+100 à +120 %) sur la majorité du bassin.
-  1 piézomètre avec un niveau modérément haut, 1 haut ; 2 proches ; 1 modérément bas ; 3 bas. Evolution : 8 en baisse.
-  1 station avec un débit modérément faible (déficit de 10 à 40%).

THOUET ET SÈVRE NANTAISE

EPTB Sèvre Nantaise : <https://sevre-nantaise.com/>

-  Précipitations supérieures aux normales (+50 à +60 %).
-  1 piézomètre avec un niveau modérément haut, en hausse par rapport au mois précédent.
-  2 stations avec un débit modérément élevé (+10 à +40%).

VIENNE

EPTB Vienne : <http://eptb-vienne.fr/>

-  Précipitations nettement supérieures aux normales (+100 à +120 %) sur la majorité du bassin.
-  7 piézomètres avec un niveau proche de leur moyenne ; 5 modérément bas, 5 très bas et 4 bas ; 3 haut et 2 modérément haut ; 1 indéterminé. Evolution : 14 en hausse, 12 en baisse et 1 indéterminée.
-  3 stations avec un débit modérément faible et 1 faible ; 2 proches de leur moyenne ; 1 avec un débit modérément élevé, 1 élevé, et 1 très élevé.

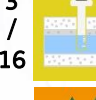
DORDOGNE

EPTB Dordogne : <https://www.eptb-dordogne.fr/>

-  Précipitations supérieures aux normales (+50 à +120 %).
-  6 piézomètres avec un niveau modérément bas ; 4 proches de leur moyenne ; 3 bas et 2 très bas ; 1 modérément haut et 1 haut. Evolution : 9 en baisse et 8 en hausse.
-  3 stations avec un débit proche de leur moyenne ; 2 modérément élevé, et 1 élevé ; 2 modérément faible.

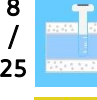
GARONNE

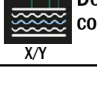
EPTB Garonne : <https://www.smeag.fr/>

-  Précipitations supérieures aux normales (+50 à +120 %), particulièrement sur le secteur aval.
-  8 piézomètres avec un niveau inférieur à leur moyenne (dont 3 modérément bas, 3 bas, et 2 très bas) ; 3 proches de leur moyenne ; 3 modérément haut ; 2 indéterminés. Evolution : 8 en baisse, 6 en hausse et 2 indéterminées.
-  4 stations avec un faible débit (déficit de 40 à 70%), 2 très faible (déficit de plus de 70%) et 1 modérément faible (-10 à -40%) ; 1 proche de la moyenne et 1 modérément élevé (+10 à +40%).

ADOUR

EPTB Adour : <https://www.institution-adour.fr/>

-  Précipitations plutôt proches (voire légèrement déficitaires) des normales au Sud du bassin, sur la majeure partie des Pyrénées-Atlantiques ; et supérieures aux normales au Nord (de + 50 à + 100% environ).
-  8 piézomètres avec un niveau modérément haut et 3 très haut ; 10 inférieurs à leur moyenne (7 modérément bas, 3 bas) ; 3 proches de leur moyenne ; 1 indéterminé. Evolution : 14 en hausse, 8 en baisse, 2 stables et 1 indéterminé.
-  6 stations avec un débit modérément faible (déficit de 10 à 40%), et 1 avec un faible débit (déficit de 40 à 70%).

Légende - Pictogrammes		Légende - Couleurs	
	Précipitations		Très supérieur à la moyenne / excédent important
	Niveaux des nappes		Supérieur à la moyenne / excédent
	Débits des cours d'eau		Légèrement supérieur à la moyenne / léger excédent
			Conforme à la moyenne
			Légèrement inférieur à la moyenne / léger déficit
			Très inférieur à la moyenne / déficit marqué
			Fortement inférieur à la moyenne / déficit très important

X : nombre de stations de la couleur indiquée
Y : nombre total de stations considérées sur le bassin

ÉTAT DE LA RESSOURCE CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Sources : Météo France et Infoclimat.

PLUVIOMÉTRIE

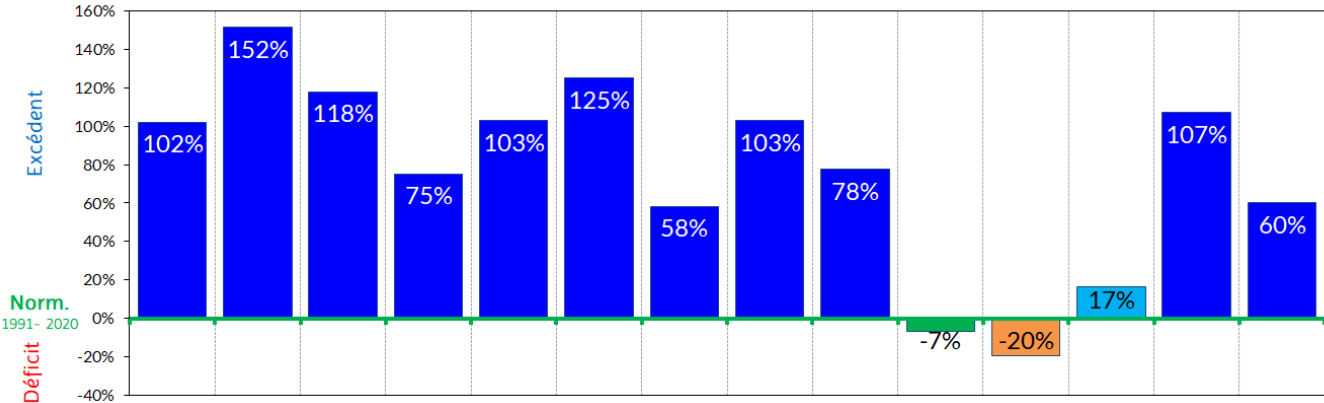
Ce mois d'octobre est très contrasté : le temps sec et chaud de la première moitié du mois laisse place à un temps très perturbé et pluvieux la seconde moitié, avec des pluies très abondantes sur l'ensemble du territoire.

Au total, les cumuls mensuels de précipitations sont généralement compris entre 150 et 250 mm. Ce qui correspond à un excédent d'environ +100 à +120 % par rapport aux normales saisonnières (voire localement +150%) sauf sur une large partie des Pyrénées-Atlantiques où les cumuls sont plutôt proches des normales.

Rapport à la normale

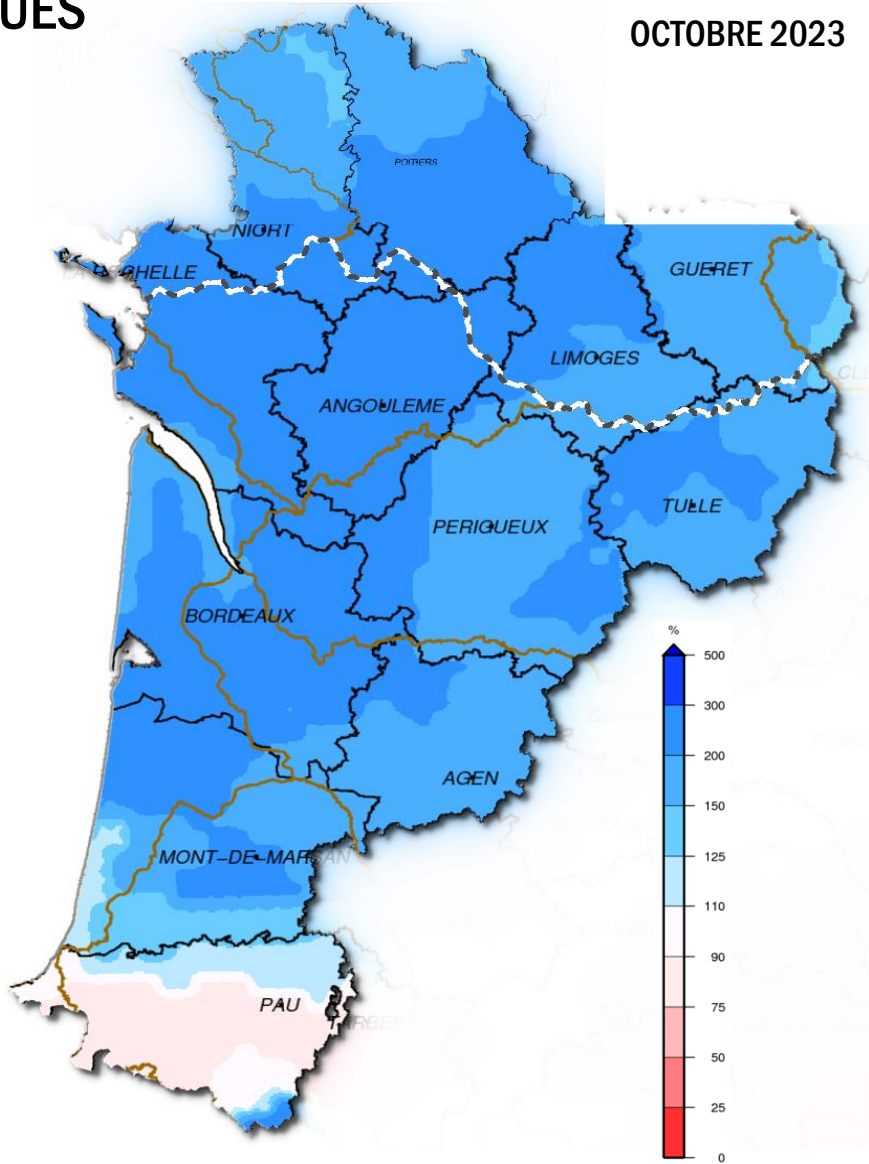
Références climatiques, les « normales » servent à représenter le climat d'une période donnée. Elles sont calculées sur 30 ans et mises à jour toutes les décennies. Le rapport à la normale des précipitations (exprimé en %) caractérise la différence entre les cumuls de pluies reçues ce mois-ci et les cumuls reçus « normalement » (en moyenne) pour le mois considéré.

Rapport à la normale des cumuls mensuels de précipitations
aux principales stations de Nouvelle-Aquitaine - Octobre 2023



Cumuls (mm)	Cognac	La Rochelle	Niort	Poitiers	Bergerac	Bord*	Dax	M ^t -de-Marsan	Agén	Biarritz	Pointe De Socoa	Pau	Limoges	Brive
OCT. 2023	154,5	210,6	192,6	126,9	132,3	187,6	171,3	173,3	104,2	137,4	114,6	106,7	195,0	127,4
Moy. 1991-2020	76,4	83,7	88,4	72,4	65,2	83,3	108,3	85,4	58,7	147,3	142,8	91,5	94,2	79,5

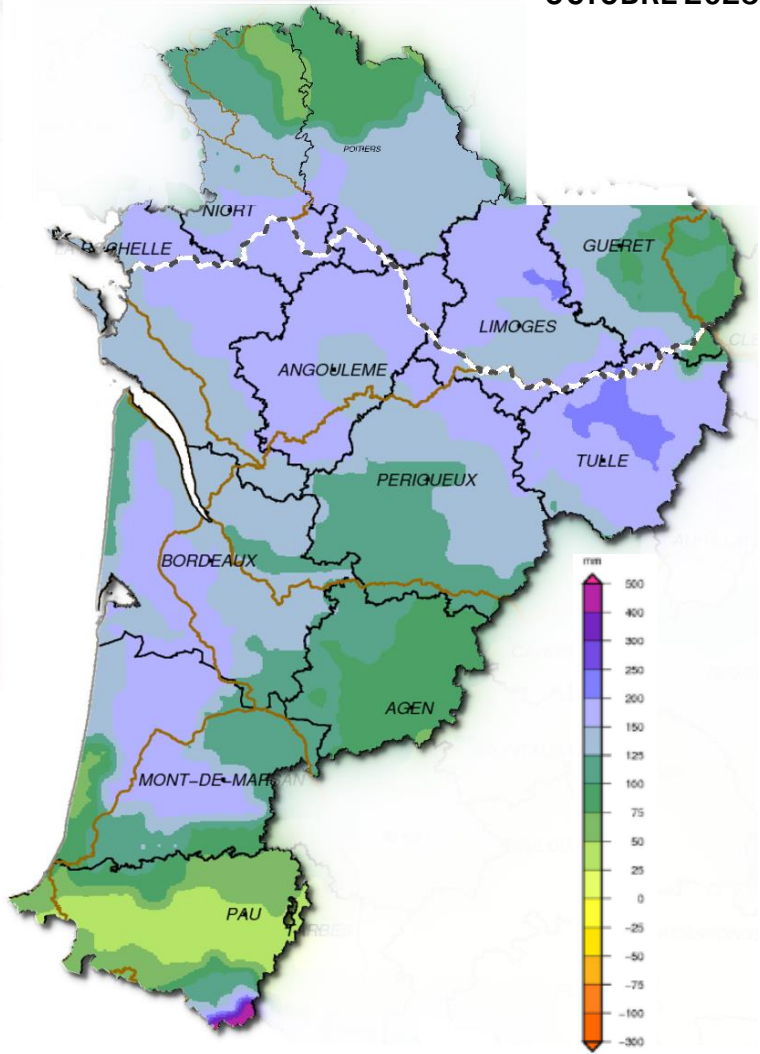
RAPPORT À LA NORMALE 1991/2020 DES PRÉCIPITATIONS OCTOBRE 2023



PRÉCIPITATIONS EFFICACES – BILAN HYDRIQUE POTENTIEL

Le bilan hydrique est positif partout. Les pluies efficaces sont comprises entre 150 et 200 mm des Landes aux Charentes ainsi que sur l'ouest du Massif central, et jusqu'à plus de 400 mm très localement sur les crêtes pyrénéennes. Elles sont cependant moins élevées en Lot-et-Garonne et sur l'Est de la Creuse (75 à 125 mm), ainsi que sur la pointe Nord du Poitou (50 à 100 mm) ou le centre des Pyrénées-Atlantiques (25 à 50 mm).

CUMULS DES PLUIES EFFICACES OCTOBRE 2023



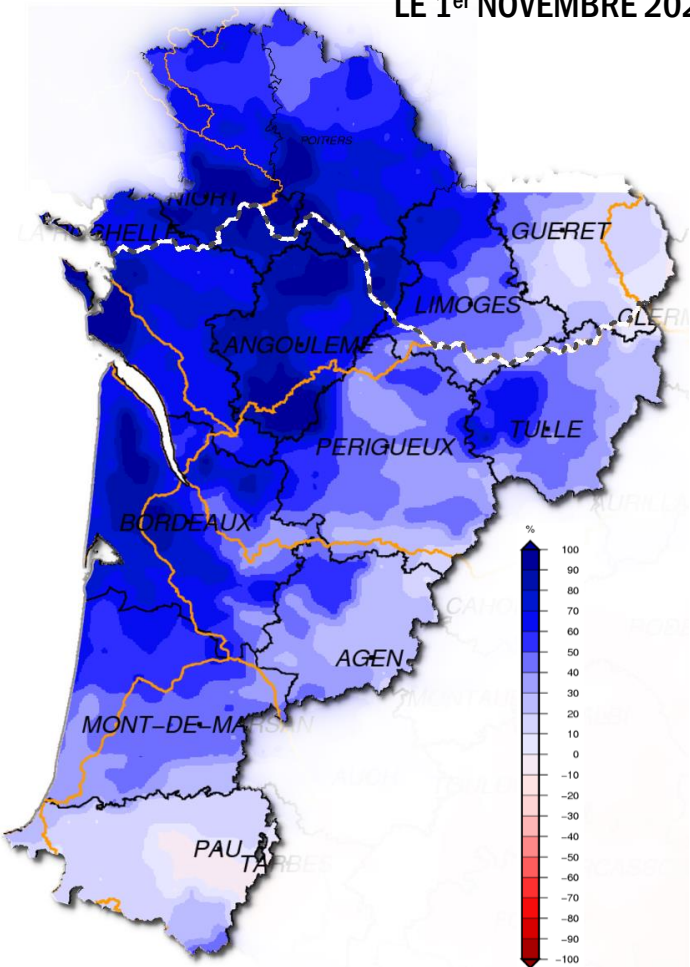
Pluies efficaces

Les pluies efficaces sont égales à la différence entre les précipitations totales et l'évapotranspiration réelle. Elles représentent la quantité d'eau fournie par les précipitations qui reste disponible, à la surface du sol. Cette eau est répartie, au niveau du sol, en deux fractions : l'écoulement superficiel et l'infiltration contribuant à la recharge des nappes.

HUMIDITÉ DES SOLS SUPERFICIELS

Les sols se sont humidifiés sur l'ensemble du territoire au cours du mois, parfois très rapidement lors de la seconde quinzaine, après avoir atteint un niveau assez bas mi-octobre. Au 1^{er} novembre, l'humidité des sols est nettement supérieure à la normale sur une large partie Ouest du territoire, s'approchant parfois des records humides, et de façon un peu plus modérée ailleurs, s'approchant parfois des normales.

ECART PONDÉRÉ À LA NORMALE 1991/2020 DE L'INDICE D'HUMIDITÉ DES SOLS LE 1^{er} NOVEMBRE 2023



POUR EN SAVOIR PLUS ...

Météo France - <https://meteofrance.fr/actualite/publications/les-publications-de-meteo-france>
Retrouvez les bilans climatiques nationaux et régionaux, les prévisions saisonnières, etc.

Infoclimat - <https://www.infoclimat.fr/climato/>
Accédez aux relevés des différentes stations météorologiques proposés par Infoclimat

ÉTAT DE LA RESSOURCE

NIVEAUX DES NAPPES SOUTERRAINES

Source : ADES / BRGM. Traitements : ARB NA

Après une baisse généralisée des niveaux jusqu'en milieu de mois du fait des conditions météorologiques peu favorables à l'infiltration des eaux, les pluies conséquentes de la 2^e quinzaine d'octobre semblent avoir permis de ralentir la vidange des nappes, voire d'enclencher la phase de recharge pour les plus réactives ou situées sur les secteurs très arrosés. Ainsi, une majorité de stations (60%) indiquent un niveau moyen mensuel en hausse par rapport à septembre, et la situation d'ensemble s'améliore : 53% des piézomètres indiquent un niveau supérieur ou équivalent à leur moyenne en octobre, contre seulement 45% en septembre.

Les résultats des suivis piézométriques présentés ici portent sur une sélection de stations de mesures (piézomètres), jugées représentatives de la situation des nappes superficielles de Nouvelle-Aquitaine (ou peu profondes et sensibles aux phases de recharge et de vidange annuelles) en fonction des différentes ressources existantes localement. Cette sélection se base sur les piézomètres des réseaux d'observation existants (réseaux sécheresse départementaux, bulletins de situation hydrologique sur différents territoires, etc.) ayant un suivi continu et un historique de mesures « suffisant » (15 ans minimum) pour le calcul de l'indice Piézométrique Standardisé (IPS).

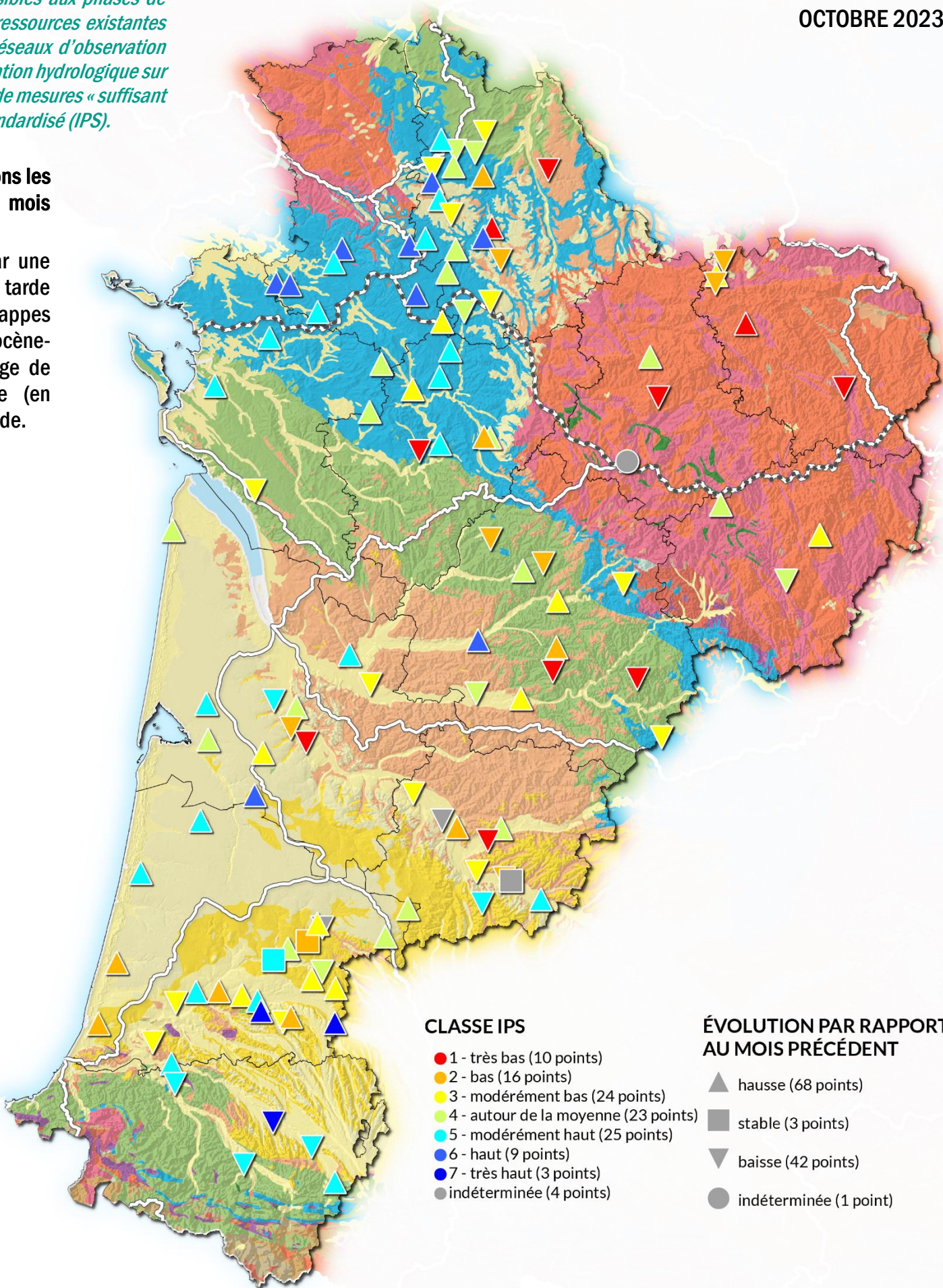
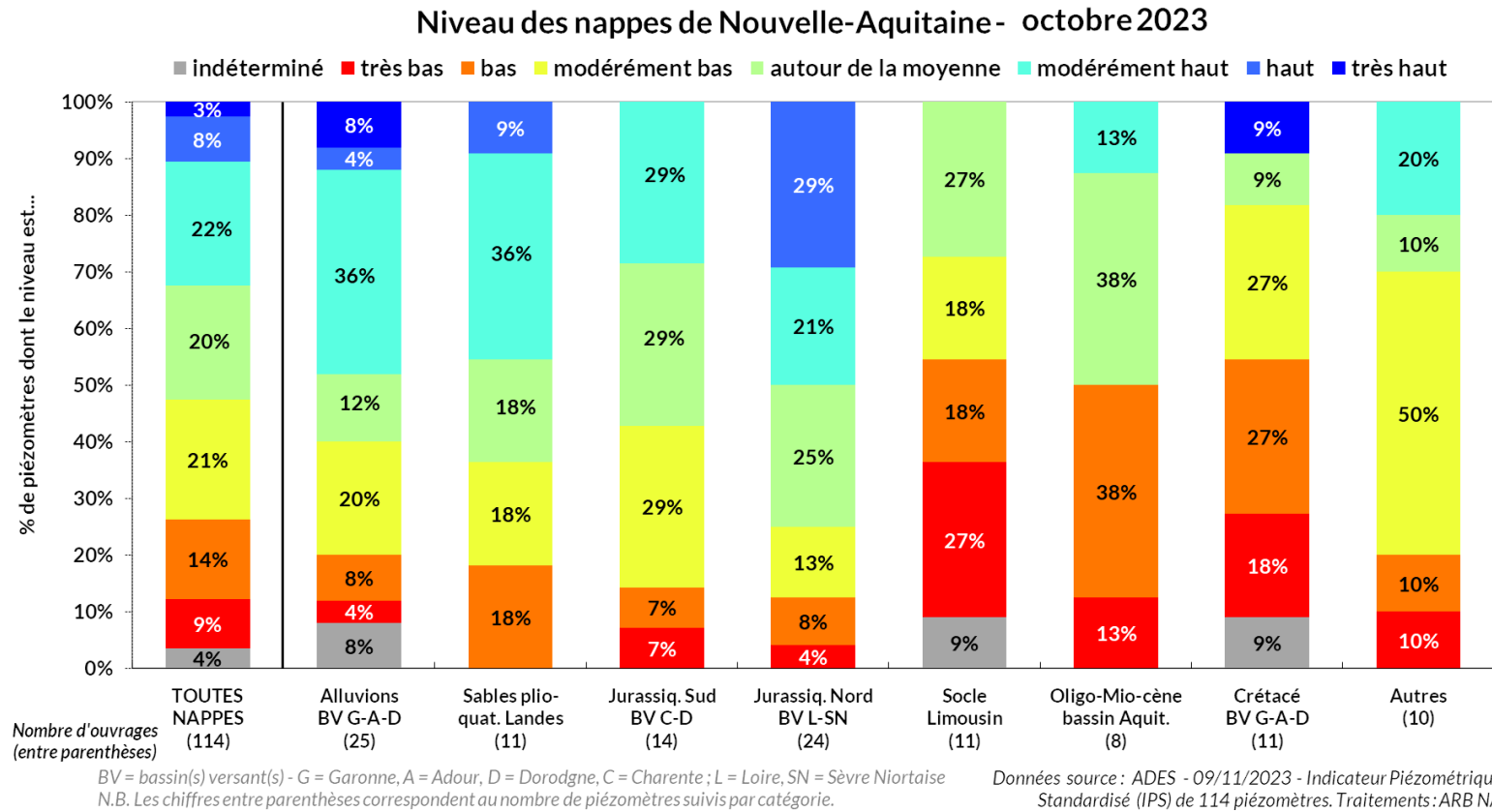
Malgré tout, octobre 2023 se situe au 10^e rang des situations les moins favorables de ces vingt dernières années pour un mois d'octobre à l'échelle régionale.

En effet, certains secteurs semblent encore marqués par une certaine sécheresse estivale, et l'effet bénéfique des pluies tarde à se faire ressentir. Ainsi, comme les mois précédents, les nappes de socle du Limousin ainsi que celles du Crétacé et de l'Oligocène-Miocène du bassin Aquitain comportent encore davantage de stations indiquant un niveau inférieur à la moyenne (en proportions), avec des niveaux parfois très bas pour la période.

NIVEAUX DES NAPPES SOUTERRAINES SUPERFICIELLES DE NOUVELLE-AQUITAINE

INDICATEUR PIÉZOMÉTRIQUE STANDARDISÉ (IPS)

OCTOBRE 2023



POUR EN SAVOIR PLUS ...

ADES - <https://ades.eaufrance.fr>

Portail national d'accès aux données sur les eaux souterraines (ADES) géré par le BRGM

SIGES - <https://sigespoc.brgm.fr/> et <https://sigesaqi.brgm.fr/>

Systèmes d'information pour la gestion des eaux souterraines (SIGES) en Poitou-Charentes-Limousin et en Aquitaine

ÉTAT DE LA RESSOURCE

DÉBITS DES COURS D'EAU

Sources : Hydro Portail / DREAL Nouvelle-Aquitaine (services de prévision des crues), CACG. Traitements : ARB NA.

Deux périodes distinctes se dégagent courant octobre, suivant l'évolution des conditions météorologiques.

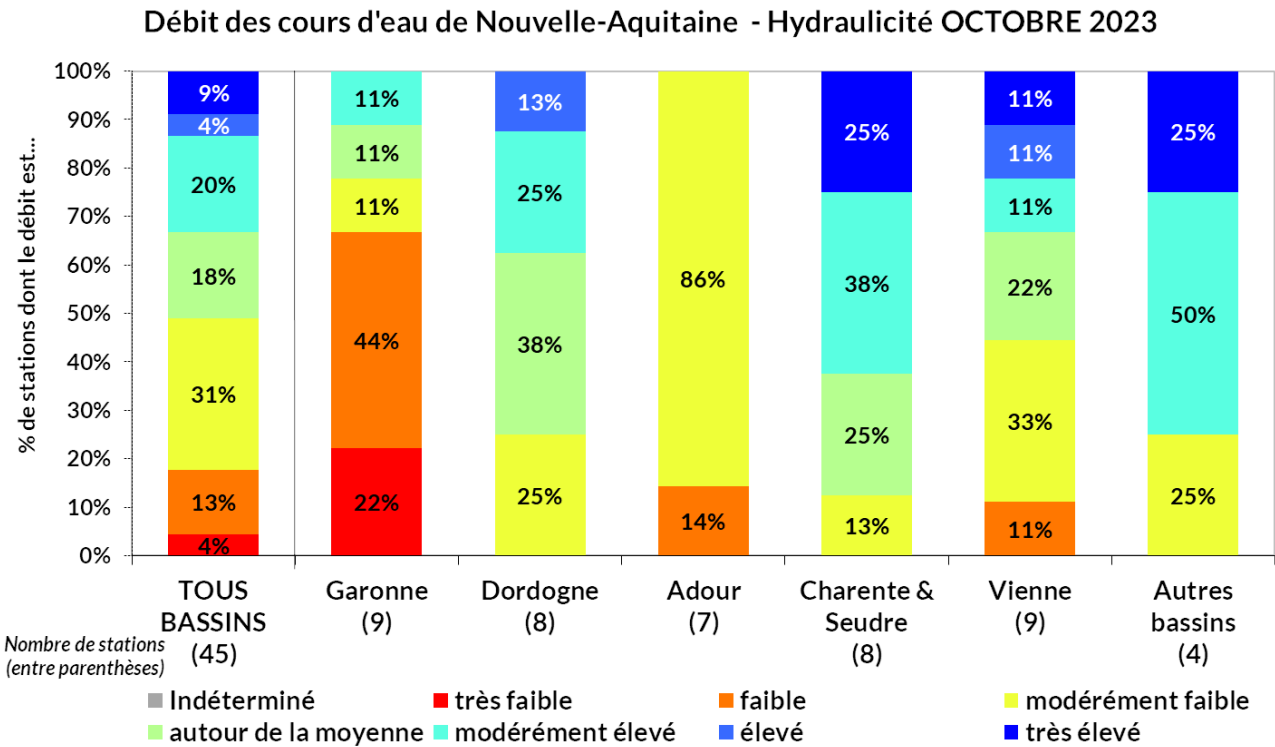
En l'absence de pluies, la première moitié du mois est tout d'abord marquée par une diminution continue des écoulements. De faibles débits sont alors enregistrés sur l'ensemble du territoire, avec des valeurs avoisinant ou dépassant régulièrement les DCR respectifs pour une dizaine de stations, réparties notamment sur les bassins de la Garonne, de la Charente, et de la Vienne.

La tendance s'inverse ensuite complètement à partir de mi-octobre suite au retour des pluies. Les débits augmentent alors rapidement sous l'effet de ces précipitations, très abondantes, et des « vigilances crues » sont déclenchées sur de nombreux tronçons en fin de mois (niveau orange notamment sur les confluences Adour-Nive et Garonne-Dordogne, ainsi que sur l'estuaire de la Gironde).

Les résultats des suivis des débits présentés ici portent sur une sélection de stations de mesures, jugées représentatives de la situation des principaux cours d'eau de Nouvelle-Aquitaine. Cette sélection se base principalement sur les stations définies comme « point nodal » dans les SDAGE Adour-Garonne et Loire-Bretagne 2022-2027 (43 des 45 stations sélectionnées ici), ayant un suivi continu et un historique de mesures « suffisant » (15 ans minimum).

Au final, si la situation d'ensemble s'améliore, 49% des stations suivies présentent encore un débit mensuel inférieur à leur moyenne interannuelle d'octobre (contre 78% fin septembre et 96% fin août), avec un débit modérément faible dans 31% des cas.

Les bassins du Sud comportent davantage de stations en déficit, notamment sur celui de la Garonne où les débits mensuels restent faibles ou très faibles dans 66% des cas. Sur le bassin de l'Adour, toutes les stations présentent un débit mensuel inférieur à la moyenne (débit modérément faible généralement), et c'est le seul bassin où certaines stations indiquent un débit moyen mensuel en baisse par rapport à septembre, notamment sur les Gaves de Pau et d'Oloron, sous-bassins moins arrosés ce mois-ci.



Sources : DREAL Nouvelle-Aquitaine et r gions limitrophes (services de pr vision des crues), CACG / HydroPortail - 08/11/2023. Hydraulicit  (rapport entre le d bit moyen mensuel et le d bit moyen mensuel interannuel) calcul e sur 45 stations. Traitements : ARB NA.



POUR EN SAVOIR PLUS ...

Hydroportail - <http://www.hydro.eaufrance.fr/>
Banque nationale des donn es quantitatives relatives aux eaux de surface

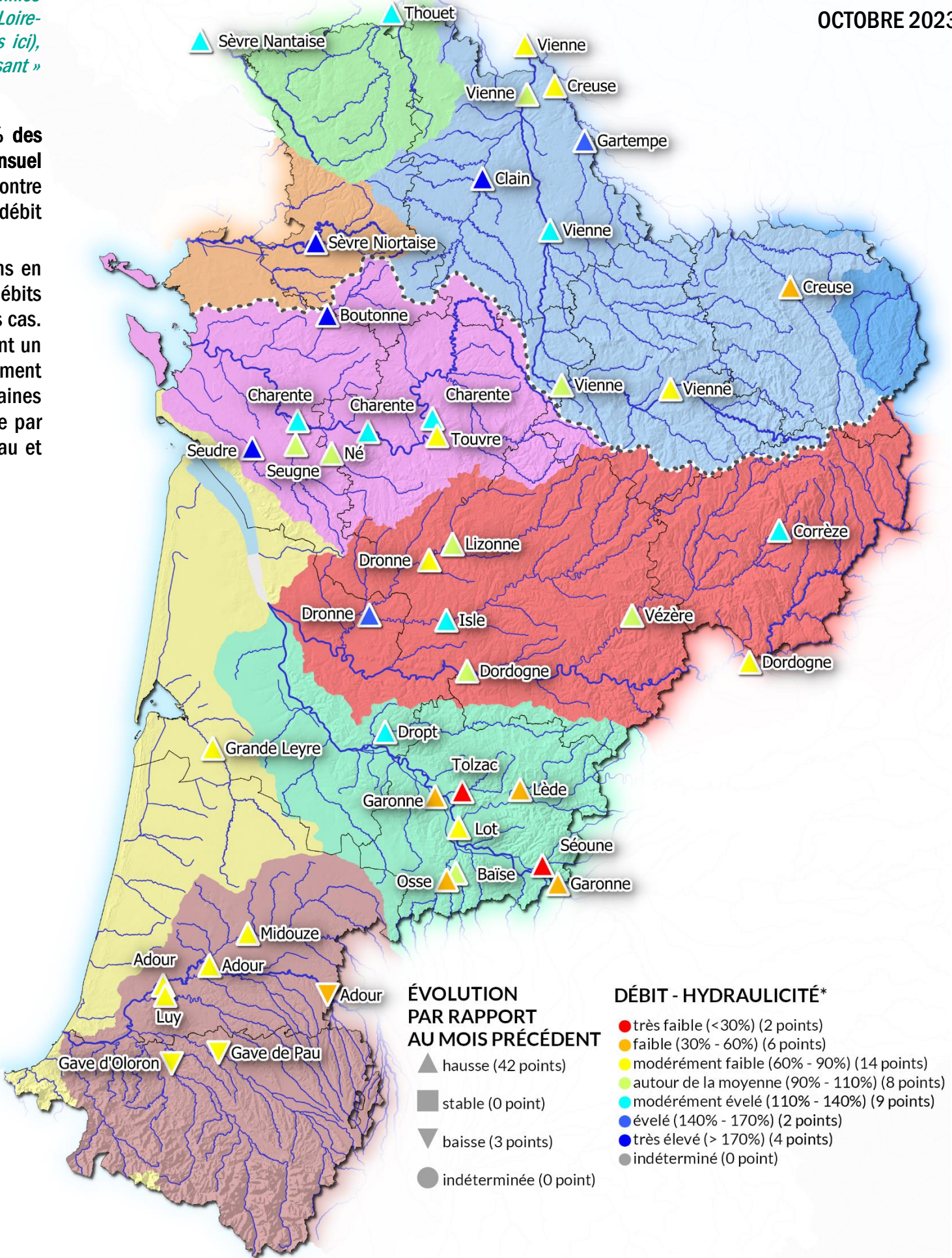
Site de l'ARB NA - <https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/liste-des-stations-debits/>
Visualisez les derni res donn es de d bit sur les principales stations de Nouvelle-Aquitaine

Vigicrues - <https://www.vigicrues.gouv.fr/>
Service d'information sur le risque de crues des principaux cours d'eau en France

D BITS DES COURS D'EAU DE NOUVELLE-AQUITAINE

HYDRAULICIT 

OCTOBRE 2023



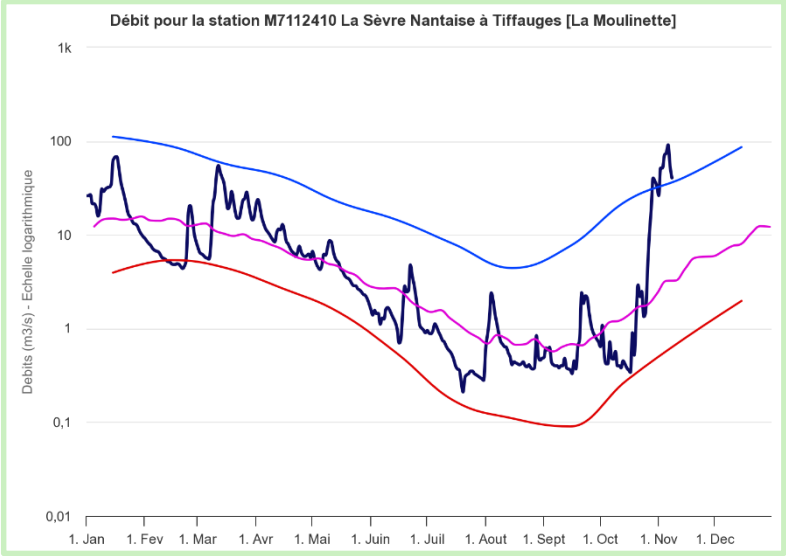
 VOLUTION PAR RAPPORT AU MOIS PR C DENT

- hausse (42 points)
- stable (0 point)
- baisse (3 points)
- ind termin e (0 point)

D BIT - HYDRAULICIT *

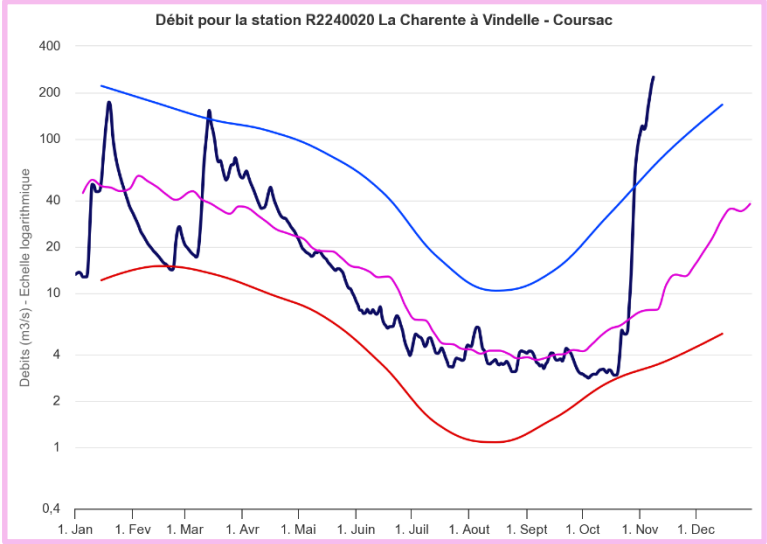
- tr s faible (<30%) (2 points)
- faible (30% - 60%) (6 points)
- mod r ment faible (60% - 90%) (14 points)
- autour de la moyenne (90% - 110%) (8 points)
- mod r ment  lev  (110% - 140%) (9 points)
-  lev  (140% - 170%) (2 points)
- tr s  lev  (> 170%) (4 points)
- ind termin  (0 point)

THOUET ET SÈVRE NANTAISE



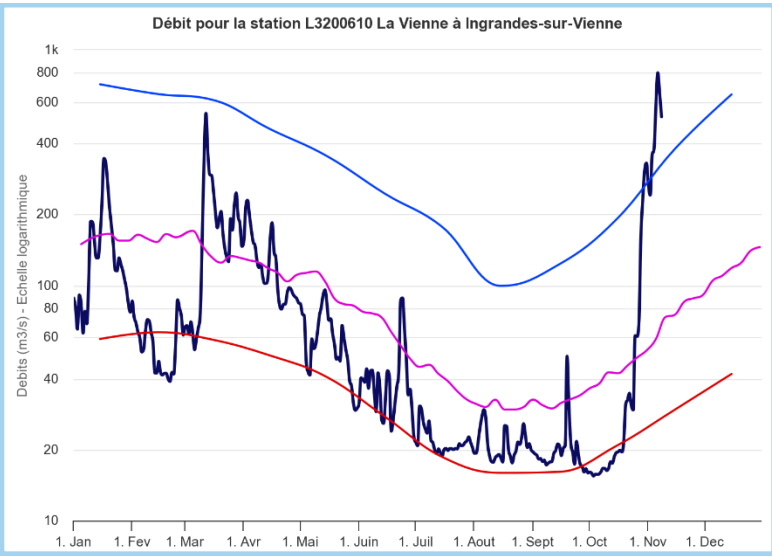
La Sèvre Nantaise à Tiffauges

CHARENTE & SEUDRE



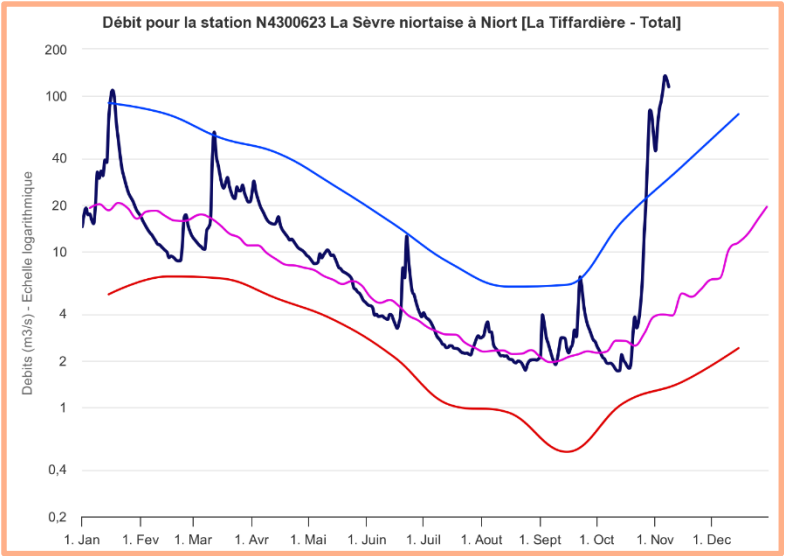
La Charente à Vindelle

VIENNE



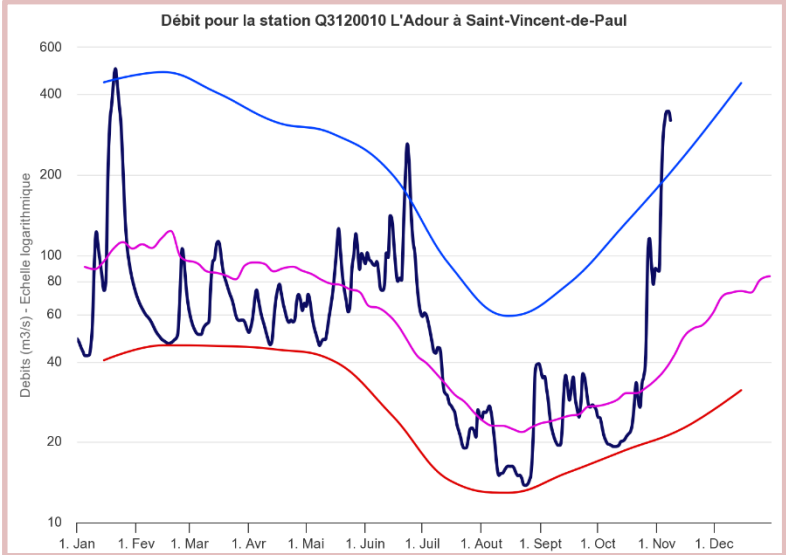
La Vienne à Ingrandes-sur-Vienne

SÈVRE NIORT. & MARAIS POIT.



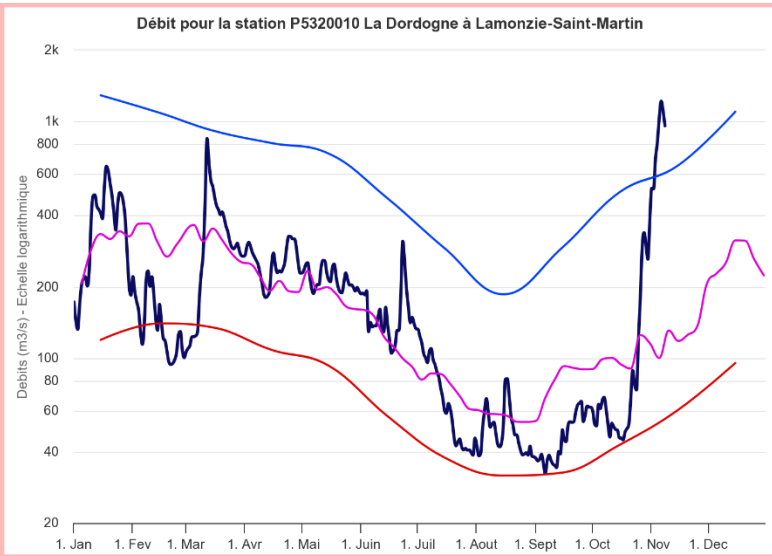
La Sèvre Niortaise à Niort

ADOUR



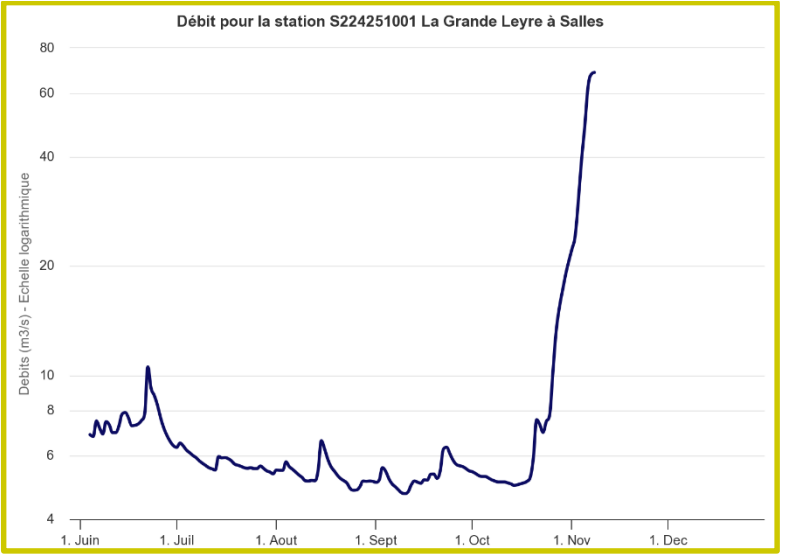
L'Adour à Saint-Vincent-de-Paul

DORDOGNE



La Dordogne à Lamonzie-Saint-Martin

FLEUVES CÔTIERS



La Grande Leyre à Salles



Débit quinquennal humide mensuel (QMM5H)

Débit mensuel qui est statistiquement dépassé (à la hausse) une année sur cinq, calculé pour un mois donné sur toute la période d'observation de la station.

Débit quinquennal sec mensuel (QMM5S)

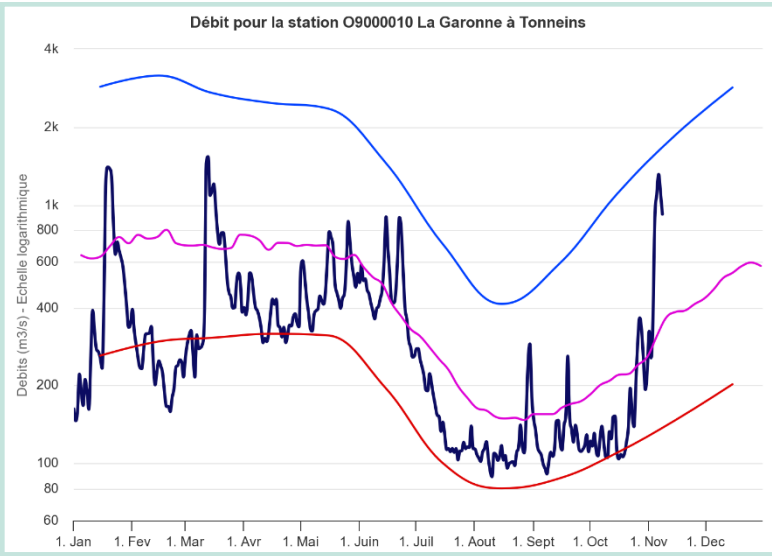
Débit mensuel qui est statistiquement dépassé (à la baisse) une année sur cinq, calculé pour un mois donné sur toute la période d'observation de la station.

Débit de Crise (DCR)

Valeur de débit d'étiage au-dessous de laquelle l'alimentation en eau potable pour les besoins indispensables à la vie humaine et animale, ainsi que la survie des espèces présentes dans le milieu sont mises en péril. À ce niveau d'étiage, toutes les mesure s possibles de restriction des consommations et des rejets doivent avoir été mises en œuvre (plan de crise).

— Débit journalier 2023 — QMM5 Humide — QMM5 sec — Q Median — • Débit de crise (DCR)

GARONNE



La Garonne à Tonneins

ÉTAT DE LA RESSOURCE

ÉCOULEMENTS DES PETITS COURS D'EAU

Sources : ONDE / Office Français pour la Biodiversité (OFB),
Fédérations de pêche et de Protection du Milieu Aquatique de
Nouvelle-Aquitaine. Traitements : ARB NA.

OBSERVATOIRE NATIONAL DES ÉTIAGES (ONDE)

Le réseau ONDE s'organise selon deux types de suivis, dont les objectifs et les modalités de mise en œuvre diffèrent. Le suivi usuel est réalisé mensuellement, de façon systématique sur tous les départements métropolitains, entre mai et septembre, au plus près du 25 de chaque mois (à plus ou moins 2 jours). Le suivi complémentaire contribue à une meilleure gestion de situations jugées sensibles. Son activation peut être déclenchée à tout moment (y compris en dehors de la période mai-septembre) par les préfets de département (MISE) ou sur décision spontanée des services départementaux de l'OFB.

Lors d'une campagne d'observation, le niveau d'écoulement des cours d'eau est alors apprécié visuellement par les agents départementaux de l'OFB, selon quatre modalités différentes de perturbations d'écoulement :

- Classe 1a = écoulement visible acceptable ;
- Classe 1f = écoulement visible faible ;
- Classe 2 = écoulement non visible ;
- Classe 3 = assec.

Résultats des dernières campagnes ONDE complémentaires d'octobre. Les dates d'observation peuvent varier d'un département à l'autre

	25/10/2023		25/10/2023		23/10/2023		25/10/2023		13/10/2023		25/10/2023		16/10/2023		23/10/2023		25/10/2023		09/10/2023		23/10/2023			
	Charente		Charente-M.		Deux-Sèvres		Vienne		Corrèze		Creuse		Haute-Vienne		Dordogne		Gironde		Landes		Lot-et-Gar.		Nouv-Aquit.	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
stations classe 1a "écoulement visible acceptable"	25	35%	48	53%	29	52%	49	52%	4	31%	14	40%	11	28%	10	26%	27	77%	4	36%	15	31%	236	45%
stations classe 1f "écoulement visible faible"	26	37%	9	10%	17	30%	19	20%	4	35%	8	23%	19	49%	18	47%	5	14%	6	55%	18	38%	149	28%
stations classe 2 "écoulement non visible"	1	1%	8	9%	2	4%	11	12%	3	27%	1	3%	3	8%	3	8%	2	6%	0	0%	2	4%	36	7%
stations classe 3 "assec"	19	27%	25	28%	8	14%	15	16%	2	8%	12	34%	6	15%	7	18%	1	3%	1	9%	13	27%	109	21%
Total stations	71	100%	90	100%	56	100%	94	100%	13	100%	35	100%	39	100%	38	100%	35	100%	11	100%	48	100%	530	100%
Indice ONDE *	7,3		6,8		8,4		7,8		7,3		6,4		8,1		7,8		9,4		9,1		7,1		7,6	



Indice ONDE

Cet indicateur varie de 0 à 10. 0 correspond à une situation où toutes les stations d'un département sont à sec, et 10 correspond à une situation où toutes les stations présentent un écoulement continu. Il est calculé de la manière suivante : $(5 * N2 + 10 * N1) / N$; avec N = nombre total de stations, N1 = nombre de stations en écoulement continu et N2 = nombre de stations en écoulement interrompu.



POUR EN SAVOIR PLUS ...

Site de l'ARB NA - <https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/suivi-des-ecoulements/>
Consultez les cartographies des résultats du suivi des écoulements en Nouvelle-Aquitaine

ONDE - <https://onde.eaufrance.fr>

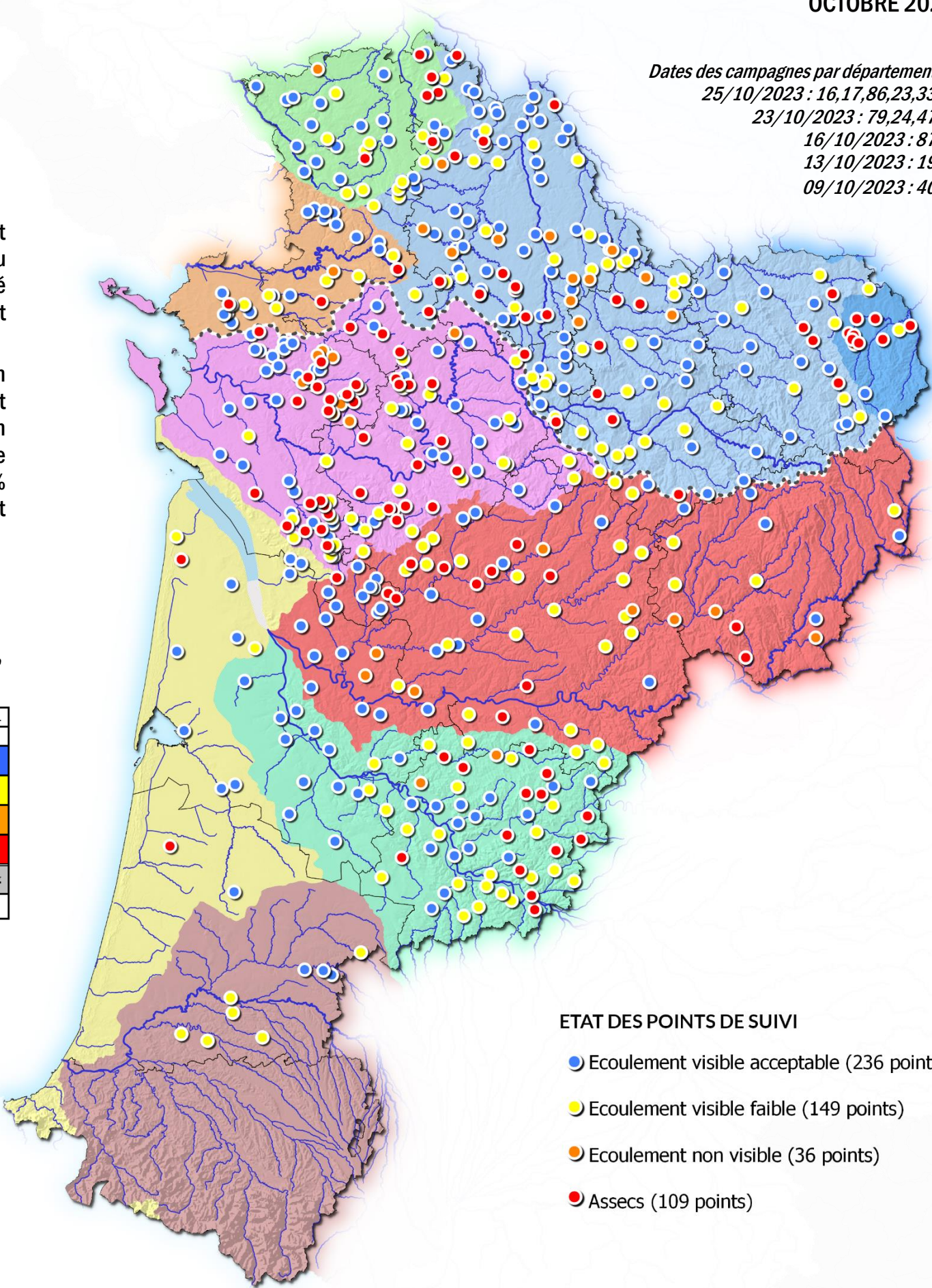
Accédez aux données de l'Observatoire national des étiages (ONDE) - Eaufrance

ÉCOULEMENT DES PETITS COURS D'EAU DE NOUVELLE-AQUITAINE

CAMPAGNES DE SUIVI COMPLÉMENTAIRE ONDE

OCTOBRE 2023

Dates des campagnes par département
25/10/2023 : 16,17,86,23,33
23/10/2023 : 79,24,47
16/10/2023 : 87
13/10/2023 : 19
09/10/2023 : 40



ETAT DES POINTS DE SUIVI

- Ecoulement visible acceptable (236 points)
- Ecoulement visible faible (149 points)
- Ecoulement non visible (36 points)
- Assecs (109 points)

USAGES

REEMPLISSAGE DES BARRAGES-RÉSERVOIRS

Source des données : DREAL Occitanie & SIE Adour-Garonne, CACG, SOGEDO & CD24, EPTB Charente & CD16, SPL des eaux du Cébron et SPL des eaux de la Touche-Poupard.

Traitements : ARB NA

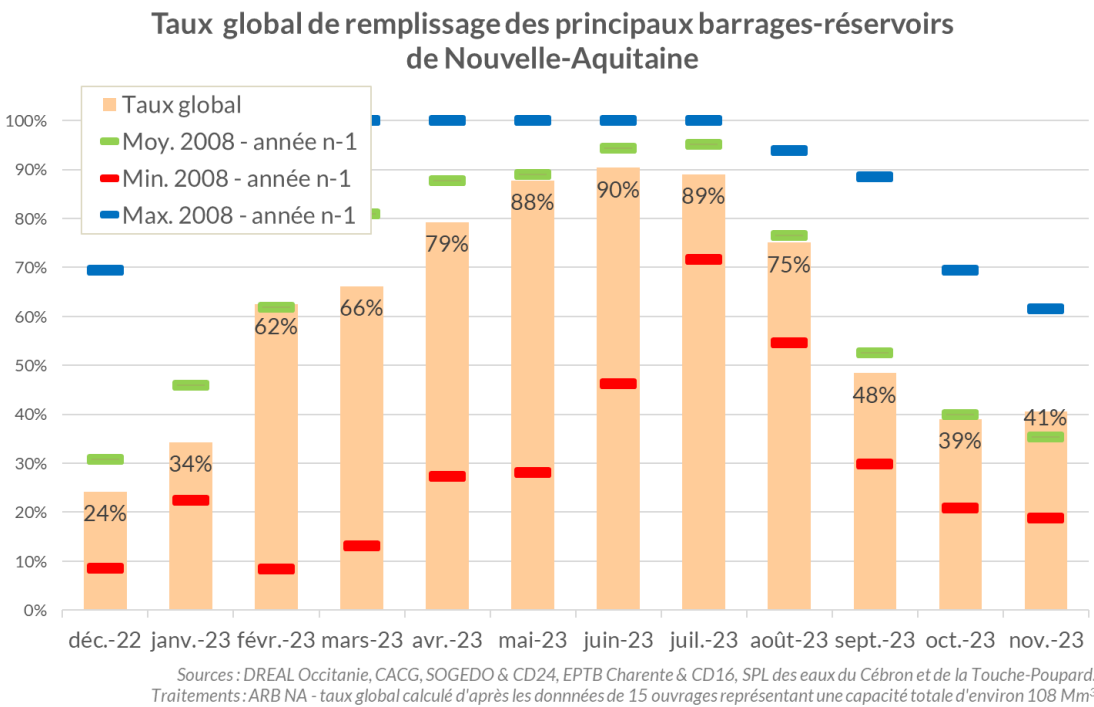
Les suivis des taux de remplissage présentés ici portent sur une sélection (non-exhaustive) de barrages-réservoirs situés en Nouvelle-Aquitaine. Seuls les ouvrages d'une capacité totale de plus de 1,5 millions de m³, dédiés au moins en partie au soutien d'étiage (réalimentation des cours d'eau en période d'étiage), et avec des données de remplissage potentiellement disponibles ont été sélectionnés, soit un total de 15 barrages-réservoirs pour une capacité totale de stockage d'environ 108 millions de m³.

À noter que de nombreux barrages sont aussi implantés sur les secteurs amont de certains bassins (réservoirs hydroélectriques des chaînes Dordogne-Vézère, Lot- Truyère, Garonne-Ariège et haute montagne Neste notamment) - principalement hors Nouvelle-Aquitaine et non pris en compte ici - mais avec de potentiels effets sur la réalimentation des cours d'eau à l'aval.

Les fortes pluies de fin octobre ont généralement permis de recommencer à remplir les barrages-réservoirs, dont les stocks continuaient à diminuer jusque-là. Au final, le taux global de remplissage a ainsi légèrement augmenté par rapport au mois dernier (+2%), se situant désormais quelque peu au-dessus de la moyenne de fin octobre - début novembre (41% contre 35% en moyenne).

La situation est cependant contrastée selon les secteurs, il est notamment à noter que, parmi les plus grands barrages :

- les taux restent faibles en Charente (moins de 15%) ;
- ils sont plutôt élevés en Deux-Sèvres (autour de 70%) à la faveur d'une augmentation rapide (+17% la dernière semaine d'octobre pour la Touche-Poupard par exemple) ;
- le Gabas, sur le bassin de l'Adour, est quant à lui rempli à 42% et continue de baisser légèrement.



POUR EN SAVOIR PLUS ...

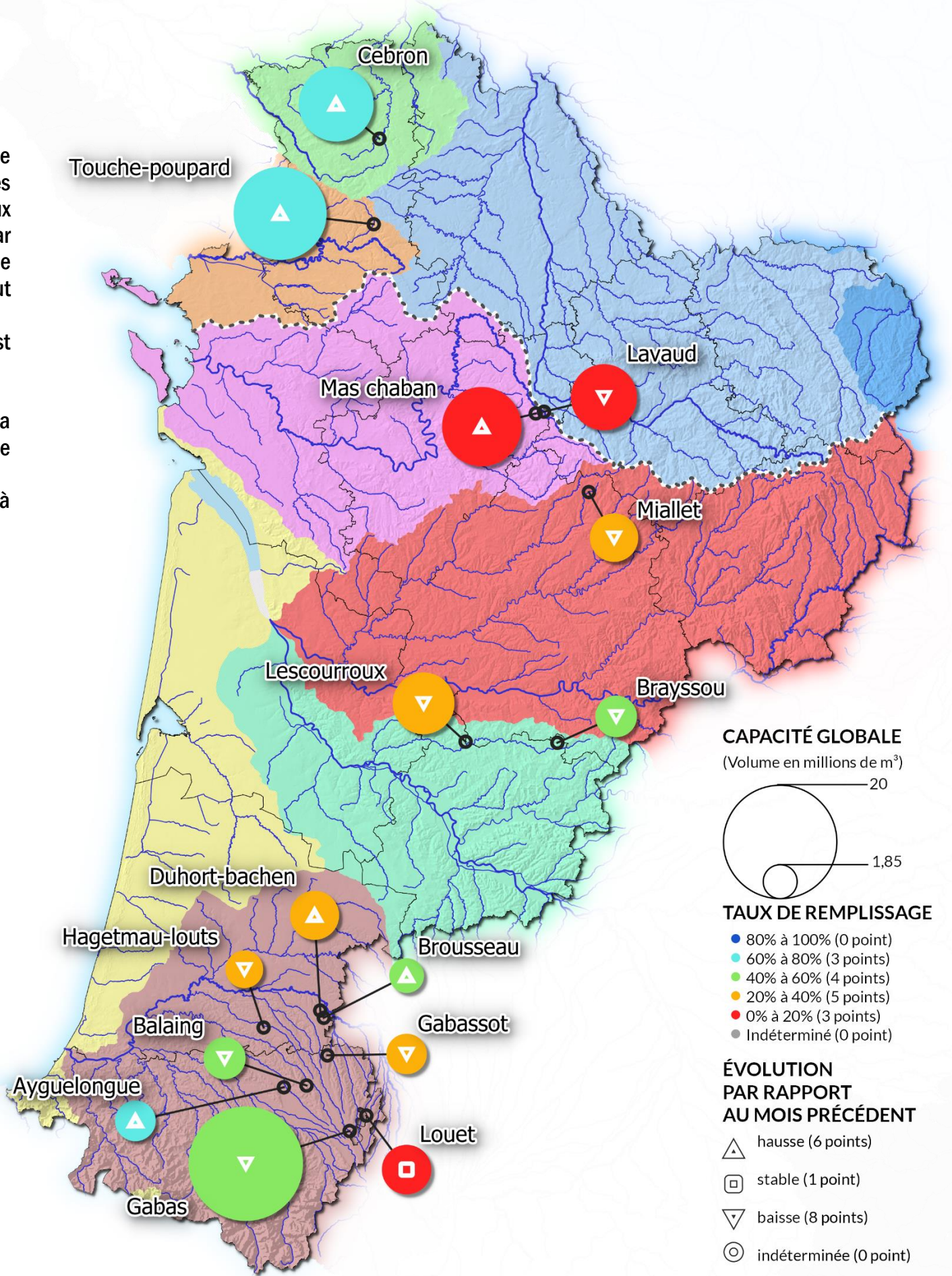
Site « Information débits » EPIDOR - <https://www.debits-dordogne.fr/barrages>
Suivez l'évolution du remplissage des barrages du bassin de la Dordogne

Site LaGaronne.com du SMEAG - <https://www.lagaronne.com/etude/soutien-detiage-de-la-garonne.html>
Les opérations de soutien d'étiage sur le bassin de la Garonne

Site de l'EPTB Charente - <https://www.fleuve-charente.net/domaines/le-plan-de-gestion-etiage/projet/ge-rer-letiage/la-gestion-du-soutien-detiage-par-les-barrages>

La gestion du soutien d'étiage par les barrages sur le bassin de la Charente

TAUX DE REMPLISSAGE DES PRINCIPAUX BARRAGES-RÉSERVOIRS DE NOUVELLE-AQUITAINE À FIN OCTOBRE - DÉBUT NOVEMBRE 2023



USAGES

MESURES DE RESTRICTION

Source des données : Propluvia / Ministère chargé de l'écologie, Préfectures départementales & services associés (DDT).

La gestion conjoncturelle désigne les dispositifs de mise en œuvre des mesures de restriction et de suspension temporaire d'usages, organisées par les préfets, via des arrêtés et des comités « ressources en eau ». Pour préserver les utilisations prioritaires de l'eau (santé, sécurité civile et approvisionnement en eau potable), des restrictions d'eau graduelles et temporaires sont déclenchées progressivement, en fonction de quatre niveaux de gravité : **vigilance, alerte, alerte renforcée et crise**. Des mesures d'anticipation peuvent également être décidées avant l'atteinte des valeurs seuils correspondantes à chaque niveau d'alerte. Le niveau maximal « de crise » déclenche des interdictions de prélèvements d'eau pour l'agriculture ainsi que de nombreux autres usages, domestiques ou d'espaces publics (arrosages des massifs floraux, fontaines, remplissage des piscines, nettoyages des voiries, etc.).

Les règles d'application de ces mesures sont récapitulées au préalable par des « arrêtés cadre » préfectoraux, définis à l'échelle de bassins interdépartementaux (et/ou déclinés à l'échelle départementale), eux-mêmes régis par les arrêtés d'Orientation de Bassin (AOB). Pour chaque sous bassin (appelé aussi unité de gestion ou zone d'alerte), les arrêtés cadre déterminent les indicateurs et leurs valeurs seuils, le type de mesures à mettre en place pour les usages associés et les ressources concernées, ainsi que les règles de déclenchement et de levée de ces mesures, etc. Ces différents arrêtés font l'objet de consultations régulières pour leur mise à jour.

Un récapitulatif succinct des prises d'arrêtés au cours du mois est ici proposé pour indication, en présentant de manière très synthétique les niveaux d'alerte en vigueur sur les différents bassins ou départements du territoire régional. Les mesures de restriction qui en découlent peuvent varier d'un secteur à l'autre, et concerner notamment différents usages.

Dans la continuité du mois de septembre, les mesures de restriction se sont globalement poursuivies à des niveaux élevés ce mois-ci.

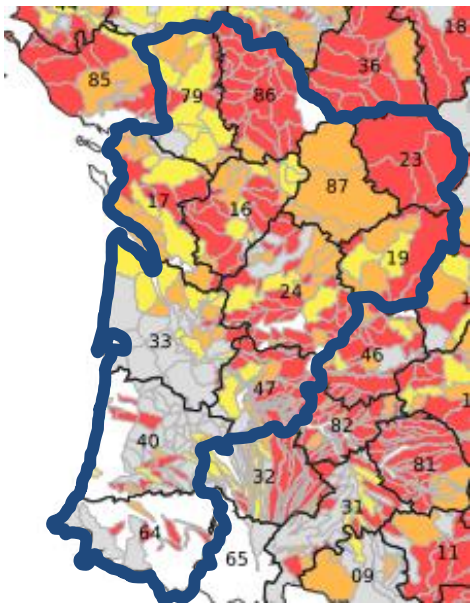
Tous usages confondus, une cinquantaine d'arrêtés ont été pris courant octobre en région, avec tout d'abord, compte-tenu de la situation, des arrêtés renforçant généralement les mesures existantes. Quasiment toutes les préfectures de la région ont ainsi pris de nouveaux arrêtés durant la 1^{ère} quinzaine d'octobre dans leur département respectif, avec un niveau d'alerte plus élevé que précédemment sur certains sous-bassins. Puis, la situation s'améliorant avec le retour des pluies, de nouveaux arrêtés ont parfois été pris fin octobre sur certains secteurs, assouplissant les mesures, avant qu'elles ne soient complètement levées, généralement le 31 octobre, date de fin d'application des arrêtés cadre.

Concernant les usages prélevant sur les réseaux d'eau potable, de nombreuses préfectures avaient précédemment appelé à la vigilance compte-tenu des conditions climatiques, comme en Gironde par exemple. Des arrêtés spécifiques ont aussi parfois été pris, comme dans la Vienne par exemple, où les restrictions se sont poursuivies sur l'ensemble du département jusqu'à début novembre, avant d'être considérablement allégées. Le niveau de vigilance a été ensuite maintenu a minima, dans le département de la Creuse également. La Communauté d'Agglomération de Niort (CAN-79) a aussi fait l'objet d'un arrêté spécifique le 27 septembre (vigilance).

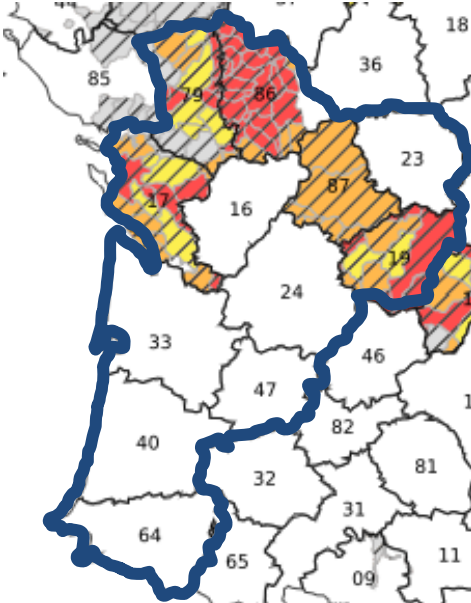
D'autre part, concernant d'autres usages plus spécifiques, un nouvel arrêté réglementant le remplissage des mares de tonne de chasse sur certains bassins de Charente-Maritime a été pris le 6 octobre, avant que toutes les mesures soient levées le 25 par un second arrêté.

NIVEAUX DES MESURES DE RESTRICTION EN VIGUEUR EN NOUVELLE-AQUITAINE
COURANT OCTOBRE 2023

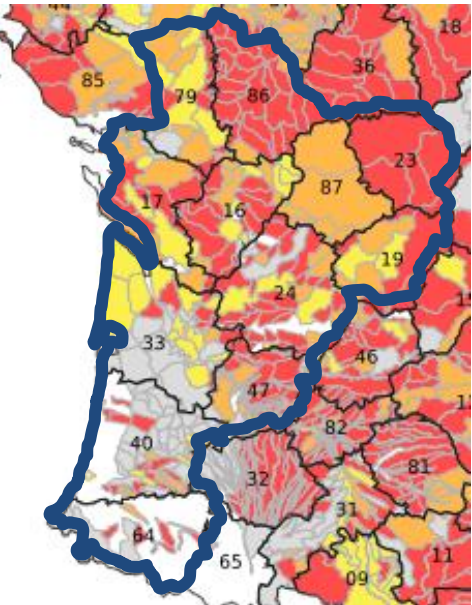
/!\ Cartes susceptibles de ne pas afficher l'intégralité des arrêtés en vigueur /!\



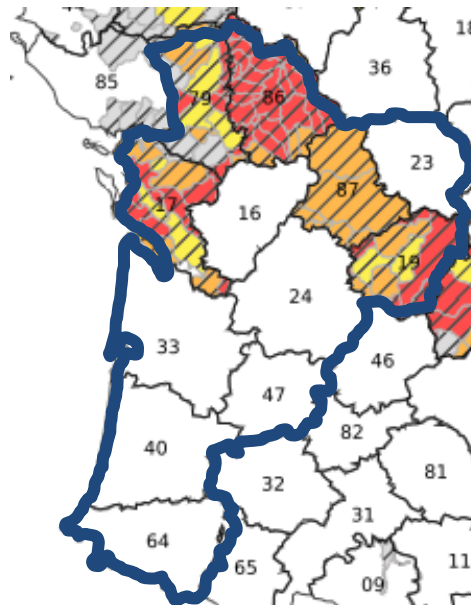
Au 10 oct. - eaux superficielles



Au 10 oct. - eaux souterraines



Au 23 oct. - eaux superficielles



Au 23 oct. - eaux souterraines

/!\ Cartes susceptibles de ne pas afficher l'intégralité des arrêtés en vigueur /!\



POUR EN SAVOIR PLUS ...

Rubriques « gestion quantitative » des sites des 12 préfectures départementales pour consulter les arrêtés de restriction en cours : [16](#) / [17](#) / [19](#) / [23](#) / [24](#) / [33](#) / [40](#) / [47](#) / [64](#) / [79](#) / [86](#) / [87](#)

Propluvia - <https://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluviapublic/>
Retrouvez l'information sur les mesures de restriction des usages de l'eau en France

Plateforme VigiEau - <https://vigieau.gouv.fr/>
Retrouvez des informations dédiées aux particuliers au sujet des restrictions en vigueur au niveau local, et des conseils pour réduire sa consommation d'eau

Légende de la carte

✓ Départements

Restrictions par département

- Vigilance : Information et incitation des particuliers et des professionnels à faire des économies d'eau
- Alerte : Réduction des prélèvements à des fins agricoles inférieure à 50% (ou interdiction jusqu'à 3 jours par semaine), mesures d'interdiction de manœuvre de vanne, d'activité nautique, interdiction à certaines heures d'arroser les jardins, espaces verts, golfs, de laver sa voiture, ...
- Alerte renforcée : Réduction des prélèvements à des fins agricoles supérieure ou égale à 50% (ou interdiction supérieure ou égale à 3,5 jours par semaine), limitation plus forte des prélèvements pour l'arrosage des jardins, espaces verts, golfs, lavage des voitures, ..., jusqu'à l'interdiction de certains prélèvements
- Crise : Arrêt des prélèvements non prioritaires y compris des prélèvements à des fins agricoles. Seuls les prélèvements permettant d'assurer l'exercice des usages prioritaires sont autorisés (santé, sécurité civile, eau potable, salubrité)
- Zone d'alerte spécifique aux eaux souterraines

À PARTIR DES DONNÉES ET INFORMATIONS FOURNIES NOTAMMENT PAR :

- Météo France
- Infoclimat
- Le site HydroPortail édité par le Service Central d'Hydrométéorologie et d'Appui à la Prévision des Inondations (Schapi) du ministère de la Transition Écologique et Solidaire, les Services de Prévision des Crues (SPC) et les unités d'hydrométrie de la DREAL
- Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)
- Les Agences de l'eau Adour-Garonne et Loire-Bretagne
- La Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (CACG)
- Les Sociétés Publique Locale (SPL) des eaux du Cébron et de la Touche-Poupard
- L'Établissement Public Territorial du Bassin (EPTB) de la Charente
- L'Office Français de la Biodiversité (OFB)
- L'Association Régionale des Fédérations de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Nouvelle-Aquitaine (ARP NA) et les fédérations départementales
- Les Directions Départementales des Territoires (DDT)



La Vonne à Sanxay (86), le 27/10/2023



Action financée par la Région
Nouvelle-Aquitaine

Et la participation de : Agence de l'eau Adour-Garonne, Agence de l'eau Loire-Bretagne, DREAL Nouvelle-Aquitaine, Département de la Vienne, Département des Deux-Sèvres